

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 19/011/2009 – ÉFAI
23 juin 2009

AU 165/09 Expulsion forcée

BRÉSIL Plus de 200 familles sans abri

Le 16 juin, plus de 400 familles ont été expulsées de force d'un bâtiment appartenant au gouvernement. Plus de 200 familles campent désormais dans des conditions précaires, sur un espace clos situé sous un viaduc du centre de São Paulo. Ces familles, soutenues par des organisations non gouvernementales (ONG) locales, envisagent de rester sous le viaduc jusqu'à ce que les autorités leur proposent une solution de relogement adaptée.

Ces familles, qui étaient toutes sans abri, occupaient un bâtiment gouvernemental appartenant à la sécurité sociale brésilienne (INSS) et qui, selon le Mouvement des sans-toit du centre de São Paulo (MSTC), était vide depuis plus de vingt ans et destiné à accueillir des logements sociaux. On leur a remis un avis d'expulsion mais elles n'ont pas bénéficié d'un délai suffisant, il n'y a pas eu de concertation ni de tentatives visant à trouver des solutions autres que l'expulsion, on ne les a pas informées de la date de l'expulsion et on ne leur a proposé aucune solution de relogement. Pour éviter d'être chassées, elles ont quitté le bâtiment dans le calme. À peine la moitié d'entre elles sont allées s'installer chez des parents ou des amis. En l'absence d'alternative, les autres – soit plus de 200 familles – ont établi un campement de fortune le long d'une des artères principales du centre de São Paulo, l'Avenida Nove de Julho.

Par la suite, les autorités municipales leur ont proposé des places dans des foyers municipaux, ce qu'elles ont refusé car il s'agissait d'un hébergement à court terme, qui aurait fait éclater les familles, séparant les maris de leurs femmes et leurs enfants, et il n'y avait pas suffisamment de places pour tout le groupe.

Dans la nuit du 18 juin, la police antiémeute est arrivée et a donné quarante minutes aux familles pour quitter les lieux. Lorsque celles-ci ont refusé de partir, les policiers se sont avancés en utilisant du gaz lacrymogène, du gaz poivre et des matraques. Les personnes sans abri ont incendié des meubles et des matelas, au moyen desquels elles ont barré la route avant de fuir. Des camions municipaux sont ensuite arrivés et ont emmené le reste de leurs biens, notamment des couvertures, des casseroles, des poêles et des réchauds. Selon le MSTC, cinq personnes sans abri ont été blessées au cours de l'opération, parmi lesquelles un enfant. Les policiers affirment que des personnes leur ont jeté des pierres et que quatre d'entre eux ont été légèrement blessés, ce que conteste le MSTC.

Le groupe, qui comprend des personnes âgées et des bébés, pour certains âgés de neuf mois seulement, a regagné le campement totalement démuné. Craignant une nouvelle action policière, les familles ont établi des tours de garde pour la nuit. Le 22 juin, la police antiémeute est retournée sur les lieux afin de faire évacuer une fois de plus le site. À l'issue de négociations, le groupe a été réinstallé dans un espace fermé sous un viaduc, sans eau ni électricité. Des ONG tentent actuellement de rendre cet endroit habitable.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

São Paulo souffre d'un manque chronique de logements pour les familles à faibles revenus, qui sont souvent contraintes de vivre dans des bidonvilles, en banlieue. La municipalité rénove le centre-ville et, dans le cadre de ce projet, restreint encore davantage l'offre de logements destinés aux personnes pauvres. Pourtant, des dizaines d'immeubles sont vides, les arriérés d'impôts et les factures dépassant la valeur du bâtiment lui-même. Avec le soutien d'ONG locales, des familles pauvres ont commencé à occuper illégalement ces bâtiments.

L'immeuble de Prestes Maia, qui était vide depuis huit ans, a été occupé illégalement par plus de 400 familles en 2002. Il est devenu le symbole du mouvement des sans-abri. Sous la pression internationale, la municipalité a relogé en 2007 certaines de ces familles et fourni une aide au logement à d'autres, ce que le mouvement a considéré comme une victoire, bien que les autorités aient depuis lors cessé de soutenir 300 familles.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que 400 familles aient été expulsées de force de l'immeuble de l'INSS le 16 juin et se soient retrouvées sans abri, et que plus de 200 familles vivent dans des conditions totalement inadaptées dans un espace clos, sous un viaduc ;
- appelez les autorités municipales à fournir immédiatement une aide d'urgence, notamment de la nourriture, de l'eau et des soins médicaux aux personnes qui sont sans abri depuis cette expulsion ;
- demandez aux autorités de veiller à ce que toutes les familles qui ont été expulsées de force se voient proposer une solution de relogement adaptée ainsi qu'une indemnisation pour les pertes qu'elles ont subies, et qu'elles puissent bénéficier d'un recours utile ;
- exprimez vos craintes à l'idée que la police antiémeute semble avoir fait un usage excessif de la force le 18 juin, et engagez les autorités à ordonner immédiatement l'ouverture d'une enquête approfondie et indépendante ;
- priez instamment les autorités de mettre immédiatement un terme à toutes les expulsions forcées et de mettre en œuvre une politique du logement exhaustive sur le long terme, afin de répondre au problème de la privation de logement à São Paulo.

APPELS À :

Maire de São Paulo :

Exmo. Prefeito de São Paulo, Sr. Gilberto Kassab
Viaduto do Chá 15, Centro - Edifício Matarazo
01002-020 - São Paulo/SP, Brésil

Fax : +55 11 3113.8015

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Maire,

Secrétaire spécial aux droits humains du Brésil :

Exmo. Minsitro da Secretaria
Especial de Direitos Humanos
Sr. Paulo Vannuchi, Esplanada dos Ministérios, Bloco T, 70064-900 - Brasília – DF, Brésil

Fax : +55 61 3226 7980

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Secrétaire,

Secrétaire d'État à la Sécurité publique :

Exmo. Secretário de Estado Sr. Antônio Ferreira Pinto
Rua Líbero Badaró, 39,
12° andar - Centro 01.009-000 - São Paulo/SP

Fax : +55 11 3291-6834

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Secrétaire d'État,

COPIES À :

Président de la Commission municipale des droits humains :

Exmo. Presidente da Comissão
Municipal dos Direitos Humanos Dr. José Gregori
Pátio do Colégio, 5 - Centro – São Paulo – SP, CEP 01016-040, Brésil

Fax : +55 11 3106 0030

Mouvement des sans-toit du centre de São Paulo :

Movimento Sem-Teto do Centro
Avenida São João, 1495 - 2° andar, Metrô Santa Cecília
São Paulo, SP, CEP 01211-000, Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 4 AOÛT 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.